

Fiche guide

"Les essentiels pour débiter en SVT"

Présentation

Le contexte particulier de l'année scolaire 2019-2020 avec la fermeture des établissements scolaires et une adaptation des examens et concours a été particulièrement difficile pour tous.

La circulaire de rentrée publiée au BO⁽¹⁾ rappelle 4 priorités pour la rentrée 2020 :

- protéger la santé des élèves et des personnels,
- développer l'esprit d'équipe tant chez les adultes que chez les élèves pour assurer notre mission fondamentale de transmission des savoirs et de réduction des écarts de niveau,
- assurer la pleine inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers,
- transmettre les valeurs civiques.

Pour accompagner l'enseignement des SVT durant la période de continuité pédagogique, de nombreuses ressources ont été partagées sur le site académique de Toulouse <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/continuite-pedagogique-covid-19> ; elles seront utiles quelle que soit l'organisation à la rentrée : présentiel, hybride ou distanciel.

Votre entrée dans le métier d'enseignant de SVT ⁽²⁾ nécessite de :

- s'approprier progressivement les compétences de l'enseignant ⁽³⁾ et les missions de l'enseignant ⁽⁴⁾;
- s'intégrer au sein d'un établissement scolaire et parfois participer éventuellement à des projets éducatifs ;
- intégrer les informations institutionnelles dans sa pratique quotidienne ⁽⁸⁾.
- travailler au sein d'une équipe disciplinaire (projet disciplinaire ⁽⁷⁾) et échanger et mutualiser entre collègues ;
- maîtriser les programmes d'enseignement ⁽⁵⁾;
- connaître les règles permettant de manipuler dans des conditions strictes de sécurité ⁽⁶⁾;

(1) <https://www.education.gouv.fr/la-circulaire-de-rentree-2020-au-bulletin-officiel-305132>

(2) <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/entree-dans-le-metier>

<http://neo.ens-lyon.fr/neo/ressources>

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/debuter-dans-le-metier-avec-la-carte-mentale-de-cristel-paccaud>

(3) <https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>

(4) <https://www.education.gouv.fr/un-cadre-revoque-et-clarifie-pour-les-missions-des-enseignants-de-colleges-et-de-lycees-5729>

(5) <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/enseigner/programmes-et-ressources-associees>

(6) <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/risques-et-securite>

(7) <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/enseigner/projet-de-discipline>

(8) Les IA-IPR communiquent via la lettre de rentrée : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/s-informer/lettre-de-rentree> ; des lettres d'informations régulières et d'autres informations via le site académique SVT <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/s-informer-1>.

Phase de conception :

Préparer les séances, même dans l'urgence quand on entre dans le métier, nécessite une bonne maîtrise scientifique des concepts et des notions. Pour cela, vous avez à disposition des ressources :

- de l'ENS (Ecole Normale Supérieure) pour les sciences de la vie : <https://planet-vie.ens.fr> .
pour les sciences de la Terre : <https://planet-terre.ens-lyon.fr> ; le portail ACCES de l'IFÉ (Institut Français de l'Éducation) : <http://access.ens-lyon.fr/access>
- d'autres sites listés : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/sites-scientifiques-0>
- des conférences : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/ressources-scientifiques/news-conferences>

Les écrits professionnels de pilotage de son enseignement (documents permettant d'inscrire son enseignement dans un calendrier, une progression...)

- **La progression** correspond à une répartition logique des notions et des compétences, apportant un ordre dans les apprentissages (une « progressivité ») ; la programmation consiste à placer les séances d'apprentissages, prévues dans la progression, en les répartissant dans l'année scolaire.
- ✓ Des exemples sont disponibles dans l'espace M@gistère « nouveaux programmes SVT lycée » accessible avec l'adresse académique (demander l'inscription à ipr-svt@ac-toulouse.fr)
- ✓ Des exemples de progressions au cycle 4 : <http://svt.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article403>
- ✓ Des outils de programmation équilibrée des notions et des compétences (cycle 4 et lycée) : <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/sciences-de-la-vie-et-de-la-terre/informations/formation-et-animation/des-outils-de-suivi-eleves-en-svt--1290130.kjsp>
- **La séance** doit être bien structurée. Elle doit comporter au minimum un objectif de compétence (connaissances, capacités et attitude). Il est important de gérer son temps en prévoyant un déroulé de séance avec :
 - une phase introductive (situation déclenchante, questionnement, problématisation ..., recueil des acquis et représentations initiales) ;
 - une consigne claire ;
 - un temps de mise en activité plus ou moins en autonomie qui permet aux élèves de mener une démarche et d'aboutir à une production personnelle ou de groupe ;
 - un temps de structuration du savoir ;
 - un temps d'évaluation de ce qui a été appris (auto-évaluation, évaluation formative) rapide et simple.
 - un temps d'explicitation du travail personnel donné hors classe, en quantité limitée (voir les ressources en lien avec le dispositif « Devoirs faits » : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/pour-la-classe/dispositif-devoirs-faits>).

Un outil pour scénariser son enseignement :

<https://view.genial.ly/5ede0918d02b340d647a922d/horizontal-infographic-timeline-scenariser-son-enseignement>

Les points complémentaires propres à la discipline : *individualisation, différenciation, numérique...*

- **La démarche expérimentale** tient une place importante dans notre discipline. Des outils sont disponibles sur le site académique : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/outils-pour-les-activites-pratiques-0>.
- **Le numérique** aussi est fortement mobilisé : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/enseigner/usages-pedagogiques-du-numerique>.
- **La différenciation** : Suite à la période de continuité pédagogique, il sera indispensable de différencier les activités proposées selon les besoins des élèves : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/pour-la-classe/des-scenarios-pedagogiques/scenarios-incluant-une-differenciation> ; un accompagnement sera nécessaire pour s'assurer de la maîtrise des connaissances et des compétences par l'ensemble des élèves de chaque classe. Travailler à l'aide des « plans de travail » pourra aider à aller dans ce sens : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/pour-la-classe/des-ressources-pour-la-classe/scenarios-de-plans-de-travail>

- **L'évaluation** sert à identifier les points forts et les points de vigilance (ces derniers constituant une marge de progression pour les élèves). Elle doit être à la fois bienveillante et exigeante.

Il est conseillé de s'appuyer sur des grilles d'évaluation utiles aux élèves :

- en identifiant la compétence mobilisée, la connaissance évaluée ;
- en précisant des critères de réussite accompagnés d'indicateurs de réussite
- en positionnant des « niveaux de maîtrise » avec des exigences adaptées

Il existe différents types d'évaluations et différents moyens pour évaluer les élèves. Ces évaluations doivent être formatrices c'est-à-dire utiles à l'élève pour progresser et mesurer ses progrès :

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/pour-la-classe/evaluer-pour-former-en-svt>

Épreuves certificatives au collège :

✓ L'oral au collège <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/ressources-pour-evaluer-l-oral-au-college>

✓ L'épreuve de Science et technologie au DNB <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/epreuve-de-sciences-du-dnb>

Épreuves certificatives au lycée :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac2021/38/3/2019_depliant_1re_G_1191383.pdf

✓ Première sujet zéro épreuves communes d'enseignement commun scientifique et d'enseignement de spécialité SVT:

<https://eduscol.education.fr/cid141765/sujets-zero-1e-bac-2021.html#lien1>

✓ Banque nationale des sujets d'épreuves communes :

<http://quandjepasselebac.education.fr/revisions-la-banque-nationale-de-sujets/>

✓ Terminale spécialité :

<https://drive.google.com/file/d/1PKSSfToP9NFYpP9wcKwJrYHi6lN-0UW4/view>

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/ece-2019>

✓ Le grand oral :

<https://drive.google.com/file/d/1CFG5vqKiXzwmMSw2quLMv7quLnly9dGE/view>

<https://view.genial.ly/5e5e04ce75ef8e0fc158695b/horizontal-infographic-review-grand-oral-bac-2021>

Références complémentaires :

✓ Les sites disciplinaires des autres académies : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/se-former/plateformes-nationales-et-sites-academique>

✓ Se former grâce à la plateforme M@gistère :

https://magistere.education.fr/local/magistere_offers/index.php#offer=1350